

Résumé d'évaluation

Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des projets d'appui à l'Institut National de Préparation Professionnelle

Pays : République Démocratique du Congo

Secteur : Gouvernance

Évaluateur : Cota

Date de l'évaluation : Mai 2021

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCD3009 - CCD1072 - CCD1076

Montant : 6 000 000euros – 16 000 000euros – 5 000 000euros

Taux de décaissement : 90%

Signature de la convention de financement : 02/2013 - 02/2015 – 12/2017

Date d'achèvement : 03/2020 – 06/2024 – 12/2023

Durée : 7 ans - 6 ans - 6 ans

Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) connaît un manque important de personnel qualifié. Cela est d'une part de la phase de conflits qui a engendré une fuite de compétences vers l'étranger, et perturbant le développement du système éducatif et de formation professionnelle. D'autre part, de la non-adéquation de l'offre de formation par rapport aux besoins des acteurs économiques.

De plus, en raison de la croissance démographique, les moins de 25 ans représentent aujourd'hui près de 70% de la population et on observe ainsi un accroissement rapide du nombre de jeunes sans formation ni emploi.

Dans ce contexte, la RDC développe le secteur de la formation professionnelle à travers deux dispositifs :

- les systèmes de formation de base relevant du Ministère de la Formation Professionnelle, Arts et Métiers, et autres ministères;
- Le dispositif de formation continue des travailleurs et d'adaptation des compétences des demandeurs d'emplois, dépendant de l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP)

Intervenants et mode opératoire

Le premier projet a été mis en place à partir de 2013 et a été suivi en 2015 par le second et en 2017 par le troisième projet.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le ministère des Finances représenté par le Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes. Ce projet a été financé par le C2D.



Objectifs

L'objectif de ces projets est d'améliorer la qualité des formations assurées par l'INPP et de moderniser ses centres provinciaux. Une composante importante de renforcement des capacités de gestion et de pilotage de l'INPP est également prévue au niveau central et provincial, ainsi que la mise en place d'un fonds d'innovation pour aider les promoteurs de projets.

Réalisations attendues

- Amélioration de la qualité des formations et de leur adéquation aux besoins du tissu économique
- Modernisation, réhabilitation et équipement de centres provinciaux de l'INPP
- Renforcement des capacités de gestion et de pilotage de l'INPP et appui au déploiement de l'offre de formation
- Mise en place d'un fond d'innovation

Appréciation de la performance

Pertinence

Les projets sont cohérents avec les orientations nationales de la RDC en matière de formation et du rôle structurant de l'INPP ainsi qu'au niveau du choix des régions. Néanmoins, en dehors de l'action CNCP, les projets ont peu abordé les relations que doit avoir l'INPP avec les autres institutions nationales. La pertinence est également justifiée concernant la décision de l'AFD de soutenir la RDC dans une période post-conflit en renforçant son dispositif de formation et en s'appuyant sur l'INPP, principale institution opérationnelle dans ce domaine. Les aspects « genre » et « populations vulnérables » à été pris en compte et de manière forte sur les trois projets. En revanche, les activités du projet n'ont pas suffisamment traité de l'importance de mettre à niveau les ressources humaines des organisations professionnelles et syndicales. S'agissant d'INPP3, la faiblesse de l'accompagnement technique n'était pas très pertinente, étant donné que plusieurs activités ne sont pas encore achevées et que les acteurs ont besoin d'un complément d'appui technique et organisationnel.

Efficacité

La mise en place de la CNCP ainsi que du fond d'innovation ont été les grands succès du projet. L'acquisition de compétences par les Dipros a été réelle en matière de rédaction de référentiels pour la formation qualifiante, et ce, grâce à un bon encadrement de l'AMO sur l'ensemble du projet. On observe un taux de croissance annuel moyen de 6,5% du nombre de stagiaires formés dans les provinces concernées par les projets. Ce taux semble cependant moins élevé que sur l'ensemble de l'INPP (8,7%). La part des femmes formées pour l'ensemble de l'INPP, a augmenté de 26% en 2015 à 33% en 2019. Mais il n'y a pas encore eu d'identification des filières où l'accès des femmes est difficile, ni les causes de cette situation.

Efficience

Des retards importants ont été relevés dans la construction des bâtiments ainsi que pour la connexion des réseaux informatiques. La suspension des ANO par l'AFD suite à l'audit expliquent ce retard. Ceci s'est répercuté sur la consommation du budget global.

Viabilité/durabilité

L'INPP, les pouvoirs publics et les structures paritaires se sont bien appropriés la philosophie des projets et les approches mises en œuvre, comme celles de l'élaboration des référentiels, la certification des compétences, du fonds innovation, de l'approche genre... Ceci s'applique particulièrement pour la CNCP dont les travaux sont bien engagés.

Par contre, la poursuite des réunions des CCP dans les provinces n'est pas garantie.

Les bâtiments construits ainsi que les équipements livrés permettront d'assurer la durabilité des activités.

En matière d'organisation, l'intégration sous forme de sous-direction, d'une cellule passation de marchés dans l'organigramme de l'INPP est un acquis durable. Par contre, l'archivage des documents n'est pas encore au point.

Conclusions et enseignements

Cette analyse conclut à la réussite de la mise en place de la CNCP et recommande la poursuite de l'appui afin de sécuriser ses moyens de fonctionnement. Elle se positionne également en faveur d'un appui à la pérennisation du Fonds d'innovation et aux incubateurs ainsi qu'à l'initiation, en partenariat avec d'autres institutions, d'un projet d'appui aux organisations professionnelles et syndicales.

Ces travaux invitent à mettre, à l'avenir, un accent particulier sur la formation des formateurs dans les domaines techniques identifiés comme prioritaires. De plus, le développement de formation destinée aux femmes et aux publics vulnérables devrait être renforcé.

Dans la perspective de l'amélioration globale des performances de l'INPP et le renforcement de son rôle d'acteur central de la formation en RDC, cette analyse met en avant l'importance du renforcement des capacités de l'INPP central, le renforcement des complémentarités avec les autres structures de l'éducation et de la formation professionnelle initiale ainsi que les différentes institutions chargées de l'éducation et de la formation en RDC. Le renforcement technique en terme de certification, procédures et archivage sont également des points relevés dans l'analyse.